



Groupement des Associations d'Amis de Musées de la Région Languedoc
Roussillon

2 bis rue Montpellieret - 34000 Montpellier

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Groupement

SAMEDI 11/03/2017. Local de l'AMF. Montpellier

28 personnes, délégué(e)s et/ou président(e)s, de 15 Associations sont présentes, 3 autres délégué(e)s et/ou président(e) des Associations présentes ont adressé leurs procurations. 1 Association a adressé une procuration et est donc représentée. 5 Associations se sont excusées. 3 Associations n'ont pas donné de réponse à la convocation.

Mme Béatrice Papin responsable des conservateurs du Languedoc-Roussillon, invitée, n'a pas donné de réponse et le représentant des Associations d'amis de Musées de la Région Midi-Pyrénées qui devait venir, n'a pu le faire à cause d'un deuil dans sa famille.

L'ordre du jour est abordé.

A-Rapport Moral par la présidente Gaby Pallares

1- Rapports avec les Musées et les structures régionales

a) Avec les Musées

Les Associations sont invitées à organiser des activités diverses car il ne peut s'agir de la seule entrée gratuite au musée, concurrencée alors par les « pass ». De plus, dans notre région, un grand nombre de Musée pratique la gratuité.

Pour élargir leur public, les musées organisent des actions (spectacles de danse, concerts ...), ce qui attire effectivement des publics différents. Mais comment les amener alors vers les collections ? Question essentielle, bien sous-estimée par les Musées

b) Avec structures régionales.

- Avec les responsables administratifs les rapports sont bons, surtout grâce au concours réalisé en partenariat avec la Région LR. Le nouveau Groupement AMRO (Amis des Musées de la Région Occitanie) sera reçu et se présentera pour établir les liens nécessaires.

- Concernant les responsables politiques, il faudra établir des contacts. Deux réunions ont été organisées par les instances régionales. Elles regroupaient l'ensemble des composants de la sphère culturelle. L'une à laquelle a assisté Danièle Cols des Amis de Carcassonne réunissait environ 800 personnes réparties par tables de 200 ce qui ne permettait pas d'aborder des problématiques précises et la seconde à Balaruc présidée par la Présidente de la Région concernait principalement le Tourisme. Message énoncé qui ne prévoyait pas une écoute des attentes des Associations.

La parole est donnée aux participants et de nombreuses interventions ont lieu

- **M Aujaleu** des AMF pense que la prudence s'impose en ce qui concerne la diversification des actions multiculturelles et ludiques. Nous sommes dans l'ère de la communication qui distancie le travail scientifique de l'information sur les offres des musées. Un équilibre est à trouver.
- **Mme Beraud** de Pont St Esprit donne des informations sur le Musée « Laïque d'Art sacré » qui a une nouvelle conservatrice en charge par ailleurs des musées de Bagnols et Villeneuve lès Avignon et avec laquelle les relations sont bonnes.
- **Mme Feller** d' Uzès souligne l'intérêt du musée de Pont St Esprit
- **Mme De la Chesnay** de Sérignan fait part des actions positives qui permettent de faire connaître les musées
- **Mme Tresseidre** de Nimes s'associe à ce point de vue
- **Mme Billerey** de Limoux souligne quant à elle la difficulté de faire intervenir ces publics.

Pour conclure, **Gaby Pallares** rappelle les problèmes rencontrés par certains Musées : ouverture au public, absence de conservateur, droit à la parole imposé par exemple aux Amis du Musée Fabre par les gestionnaires du Musée ...

2- Concours du Groupement

- **Réalisation.** Longue et assez compliquée. La participation fut peu importante 5 ou 6 groupes mais aucun dans la classe d'âge 15-18 ans. Les Associations avaient approuvé le projet mais ne sont pas toujours assez investies.
Mme Voisin de la région a de son côté fait part de sa satisfaction quant à la qualité des réalisations.
- **Prix.** Certains groupes lauréats ont négocié des changements de récompenses
- **Bilan.** Concours long sur 2 années, problème de dates et de coordination, les élèves des groupes lauréats changent de classe ce qui entraîne des difficultés supplémentaires. Parmi les lauréats
 - Remoulins. Voyage le 18 avril à la grotte Chauvet
 - Narbonne. Prix remis. L'Association regrette de ne pas avoir été informée plus tôt de l'inscription au concours du groupe lauréat.

Intervention de Mme Beraud qui souhaite, si cela est possible, que les vidéos soient mises sur le site internet du Groupement.
André Diez fera le nécessaire.

Pour conclure Gaby Pallares pense que la prudence est de mise pour la réalisation de concours même si la région est très intéressée.

3- AG de la FFSAM

L'AG aura lieu à Orléans. André Diez des AMF représentera le Groupement

L'avenir des nouveaux groupements régionaux et leurs relations avec la FFSAM pourrait être abordé.

Les associations d'amis doivent agir au nom d'adhérents, citoyens qui revendiquent leur place : être informés, être invités au débat. Il est donc nécessaire de rencontrer les élus. Il faut donc être représentatifs.

M Bousquet du musée Languedocien se demande si les Groupements ne devraient pas obligatoirement avoir un même statut, rédigé par la FFSAM. Cela impliquerait que les Associations locales soient membres de groupements eux-mêmes membres de la FFSAM. Ce qui ne correspond ni à la structure actuelle, ni aux statuts de la FFSAM.

Les 13 nouvelles régions auront plus de pouvoirs financièrement et culturellement et de nouveaux groupements d'amis de musées réunissant, quand c'est le cas, les groupements existants doivent donc être constitués pour devenir des interlocuteurs reconnus par les nouvelles structures en particulier culturelles. L'avancement de la création de ces nouvelles entités est variable selon les régions. Trois anciennes régions n'avaient pas de groupement et d'autres des groupements assez « discrets ».

Historiquement la FFSAM rassemble des associations locales. Les groupements régionaux n'en sont donc pas membres mais une émanation. 9 représentants des groupements actuels sont cependant membres de droit au CA de la Fédération. Il conviendrait donc puisque le nombre de nouveaux groupements sera limité à 13 d'obtenir une modification des statuts afin que tous les groupements soient membres du CA. La question doit être traitée en 2018.

Les thèmes importants suivants seront abordés, en particulier dans les ateliers

- Les menaces qui pèsent sur les musées
- La nécessité de conquérir de nouveaux publics en maintenant un haut niveau culturel (Il semble qu'on sacrifie volontiers au « chiffre » du nombre d'entrées) qu'on soit très influencé par les volontés du monde du tourisme et qu'on trouve toutes sortes de raisons pour abandonner la « culture pour tous »

4- Union des Groupements Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (ARSAM) (GAAMRLR)

ARSAM et GAAMRLR ont entrepris ce projet.

Des rencontres entre des membres des deux bureaux ont eu lieu et les échanges ont conduit à la création du nouveau nom du futur Groupement « AMRO » (Amis des Musées de la Région Occitanie), d'un logo et d'un projet de statuts. Ils seront examinés lors d'une réunion prévue le 6 mai prochain à Carcassonne entre 7 membres de chaque bureau des 2 anciens groupements qui formeront le CA de la nouvelle entité si ces statuts sont adoptés. L'Amro sera créé.

Claude Gernot présente le projet de statuts aux membres de l'AG.

Ils associent l'affiliation à la Fédération à la volonté de garder une autonomie en ce qui concerne les questions de gestions locales.

Après accord du président des AMF le siège social de l'AMRO sera à Montpellier dans leurs locaux.

Un règlement intérieur propre à chaque ancien Groupement sera établi. Il est proposé que les réunions de l'AMRO aient lieu à Carcassonne.

Les cotisations à l'AMRO seront calculées en fonction du nombre d'adhérents (Notre trésorier Michel Tali développera ce sujet).

Notre site internet deviendra commun. Midi-Pyrénées n'en possède pas (André Diez interviendra à ce propos)

Les statuts seront communiqués à la FFSAM.

Le projet est soumis aux votes. Unanimité pour

Cotisations : Michel Tali

0,30 € par adhérent avec un plancher de 20 € et un plafond de 400 €
Cela ne devrait pas énormément modifier les cotisations actuelles. De 16€ à 20€ pour les associations comportant peu d'adhérents par exemple et maintien de la somme versée annuellement par l'Association la plus importante en nombre.

Site internet : André Diez

Le site intégrera les Associations de Midi-Pyrénées.

Le concepteur du site est d'accord et les frais afférents seront à leur charge.

Le Site devient AMRO avec un nouveau logo et les Associations apparaîtront par ordre alphabétique. Il y aura de légers changements dans la présentation par mesure de protection.

André Diez indique qu'il restera à la disposition des Associations en cas de besoin.

Une question est posée.

Mme Béraud de Pont St Esprit : qu'en est-il des tarifs préférentiels ou de la gratuité accordés aux membres du Groupement ?

Gaby Pallares lui répond : il faut relancer les Musées pour l'application de la mesure et obtenir une généralisation à toute la région Occitanie.

Mme Billerey de Limoux souligne que c'est un levier pour obtenir des adhésions.

Gaby Pallares conclut en souhaitant un rapprochement avec la COFAC (Coordination des Fédérations et des Associations culturelles). Les rapports en LR n'ont pas connu un réel succès mais au contraire ils existent en MP ce qui constitue une ouverture possible. Mais nous tenons à garder la spécificité des Musées et des problèmes soulevés.

5- Bureau du Groupement

Le bureau est élu par les membres du CA présents à l'AG. Sa composition est reconduite par un **vote à l'unanimité**.

Mme de la Chesnay de Sérignan pourra y être associée

Le rapport moral est soumis aux votes. Unanimité pour

B- Rapport financier 2016 et budget prévisionnel 2017 par Michel Tali Trésorier

Documents explicatifs et documentés joints Après l'explication des documents

- **Vote sur le compte financier : Pour. Unanimité**
- **Vote sur le budget prévisionnel : Pour. Unanimité. Quitus au trésorier.**

La présidente remercie les participants et lève la séance.

Un grand nombre d'entre eux se rend au restaurant retenu par le bureau.

Pour les personnes intéressées une visite au Musée Fabre est programmée à 15 h 30. Edouard Aujaleu, président des AMF commentera l'exposition

« Tressages, 1966-2016 » de François Rouan